

Pays du soleil, du vent et des eaux,
la Camargue constitue un monde
à part dont l'équilibre reste fragile.

Tourisme écoresponsable en Camargue

Photo : CDT 13 - Scope - J. Guillard

Riches d'une biodiversité exceptionnelle, les Marais du Vigueirat sont un exemple d'espace naturel sensible où tourisme et protection de la nature ne sont pas incompatibles. Bien au contraire. Visite guidée.

Camargue, un nom qui chante aux oreilles en évoquant les taureaux, les hautes herbes, les roselières et les oiseaux. C'est un lieu sauvage où l'emprise humaine semble légère, presque imperceptible. Pourtant, la Camargue est une zone fortement exploitée : culture intensive du riz, complexes pétrolifères, élevage... C'est aussi un territoire où cohabitent de très fortes identités culturelles : chasse, naturalisme, tourisme, agriculture, art de vivre traditionnel camarguais.

Une terre sauvage et fragile

Au cœur de ce sanctuaire naturel, le Conservatoire du Littoral a acquis 2000 hectares de marais, de roselières, d'étangs, de sansouïre*, de bois et de terres agricoles. À l'ouest de ce territoire, il est un lieu sauvage et paisible, faits de canaux et de pâturages où paissent tranquillement chevaux, taureaux et moutons : les Marais du Vigueirat, un espace sensible à préserver. Ce site de 1 000 ha, dont 900 strictement protégés, est emblématique de la biodiversité propre aux zones humides sensibles ; il n'abrite pas moins de 600 espèces végétales, 286 espèces d'oiseaux observés (héron, oie cendrée, guépier d'Europe...), ce qui représente plus de 60 % de l'avifaune en France !

Au Moyen Âge, les Marais du Vigueirat faisaient partie d'une plaine deltaïque, régulièrement inondée par les crues du Rhône et source de paludisme. Au 18^e siècle, les grands travaux de drainage et d'endiguement du delta du Rhône ont commencé. À leur terme, au 19^e siècle, l'agriculture avait conquis tout le delta. Ainsi, depuis les années 50, diverses activités



agricoles se sont développées sur les Marais du Vigueirat telles que l'élevage, la riziculture, la pisciculture et la plantation de tomates. À partir des années 80, le Conservatoire du Littoral a acheté les deux domaines de Ligagneau et de l'Étourneau qui constituent aujourd'hui le site protégé des Marais du Vigueirat.

Un lieu préservé mais ouvert

Les activités se sont alors orientées vers la conservation du patrimoine biologique du site. Pour cela, un plan de gestion a été mis en place. L'enjeu était de diminuer l'impact de l'homme dans le cadre d'un écotourisme responsable. « Il s'agissait de faire des Marais un lieu à la fois protégé et fer de lance du développement économique et social, afin de démontrer que la protection de l'environnement peut être acteur du territoire », explique Jean-Laurent Lucchesi, président des Amis des Marais du Vigueirat, association chargée de la gestion du site, en partenariat avec la ville d'Arles et le [WWF](#) France.

En 2003, les Marais ont été choisis pour mettre en œuvre le projet Life Promesse. Objectif de ce programme européen : réduire l'empreinte écologique en transformant les bâtiments et lieux d'activité pour que l'impact exercé sur l'environnement par les visiteurs, le personnel et les entreprises associées soit réduit au maximum. Il s'agit également de sensibiliser les différents publics autour des problématiques d'écoresponsabilité : scolaires, visiteurs, autres gestionnaires de sites naturels. Enfin, Life Promesse vise à associer à cette démarche les acteurs locaux, notamment les habitants du hameau de Mas-Thibert, par un processus de concertation élargie, au travers de réunions, de discussions, d'échanges...

Un laboratoire d'écologie appliquée

Plusieurs aménagements ont permis de réduire l'impact de l'homme sur l'environnement au niveau de l'eau, de l'énergie, des déchets et des transports. Ainsi, un suivi de la consommation d'eau a été mis en place, ainsi que l'installation d'équipements économiseurs tels que des réducteurs de





L'objectif du projet des Marais du Vigueirat est de rendre le site naturel le plus «propre» possible, en transformant les bâtiments et autres infrastructures d'accueil du public.

DR

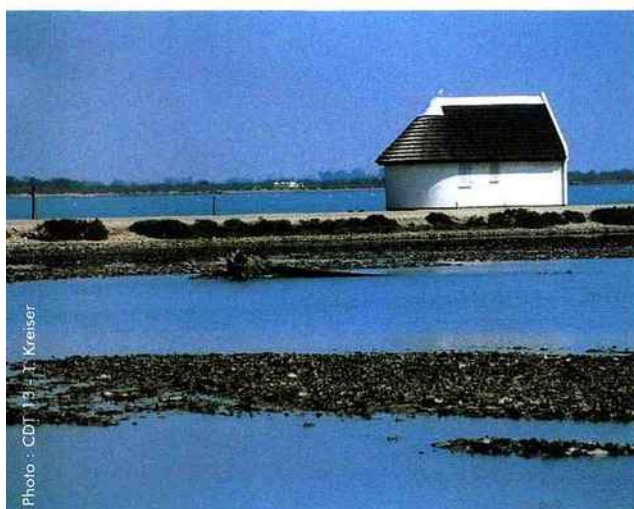


Photo : CDT / H. T. Kraiser

Une maison pas comme les autres

Constructions sommaires, mais fort soigneusement adaptées à des conditions climatiques rigoureuses, les cabanes camarguaises ponctuent de leur silhouette emblématique la platitude du delta. Héritières des premiers types d'habitat apparus en Camargue, elles étaient construites autrefois à l'aide des seuls matériaux disponibles localement, glaise et roseaux essentiellement.

Elles auront abrité pêcheurs, bergers, agriculteurs, vanniers, saliniers ou gardians, avant de connaître actuellement une vocation principalement touristique.

jet, des chasses d'eau double flux et des toilettes sèches. Une «mini-station» d'épuration à base de plantation de roseaux permet de gérer de façon écologique les eaux usées et de réduire les pollutions. L'eau de pluie sera par ailleurs stockée et récupérée dans quatre cuves pour les sanitaires et l'arrosage du futur jardin botanique.

Côté énergie, un seul mot d'ordre : économiser et supprimer le recours aux sources d'énergies fossiles ! Cela passe avant tout par la réduction des dépenses en énergie : réglage des thermostats, isolation des murs et des combles avec des matériaux écologiques locaux – déchets de roseaux, paille de riz, liège, graviers ou laine de mouton –, pose de double vitrage, ampoules basse consommation... Les chaudières gaz et fuel ont été remplacées par une chaudière à copeaux de bois issus de l'élagage et du débroussaillage locaux ; elle dispense la chaleur dans l'ensemble des bâtiments grâce à un réseau de chaleur branché sur les radiateurs existants.

Les Marais se sont également engagés dans la production d'électricité par énergie solaire. Des panneaux photovoltaïques et thermiques assurent la production d'électricité, de chaleur et d'eau chaude sanitaire. Le complément d'électricité sera fourni par une petite éolienne dont l'installation est prévue courant 2008, l'objectif étant de produire autant que ce que consomme le site.

Valoriser les déchets et limiter les transports

Tout est également mis en œuvre pour réduire les déchets en quantité et en nocivité : sont dorénavant bannis eau de Javel et produits non écologiques, non recyclables. Le tri des déchets est effectué tant par le personnel que par l'ensemble des visiteurs, grâce à la présence de plusieurs espaces de tri sélectif sur le site. Une mini-déchetterie centralise les déchets triés organiques, verre, papiers et cartons, plastiques et métaux, déchets non recyclables, qui vont ensuite suivre les différentes filières. Par ailleurs, afin



Photo : C. Giraud - Marais du Vigueirat



Le site devrait accueillir à terme près de 100 000 visiteurs, dans une démarche d'écotourisme responsable.

Photo : B. Dumais - Marais du Vigueirat

d'établir le suivi quantitatif des déchets, ils sont pesés par catégorie. En complément, une plateforme de lombricompostage sera installée pour les déchets végétaux au sein du jardin botanique. Enfin, pour limiter les transports, le covoiturage est fortement encouragé.

L'objectif est que le pétrole laisse la place aux énergies renouvelables : récupération de l'huile de friture des restaurants d'Arles pour alimenter les moteurs des véhicules utilisés par les employés du site. Des tests de voitures électriques ont été effectués, avec pour projet la mise en route d'une future flotte de six véhicules. L'installation de l'accueil du public à l'entrée du site, au hameau de Mas-Thibert, est par ailleurs envisagée ; les visiteurs pourraient y garer leur véhicule et être acheminés jusqu'aux Marais à pied, à vélo ou en bateau.

Transmettre l'écoresponsabilité

Le but est de toucher le plus grand nombre possible de personnes, afin de responsabiliser chacun sur la qualité de l'eau qu'il boit, l'air qu'il respire, les déchets qu'il génère. Ainsi, un sentier ludo-pédagogique circule à travers les diverses installations du site. Des bornes interactives sont installées près des équipements techniques et sensibiliseront les visiteurs à la notion d'empreinte écologique. Des fiches détaillent le fonctionnement des installations et font le lien avec les processus naturels dont s'inspirent les différents équipements.

Grâce au festival des Envies-Rhônelements, le public estival qui d'ordinaire ne fréquente pas les espaces protégés est « capté » par ce rendez-vous annuel, qui se déroule fin juillet. Cette rencontre « Art et environnement dans le delta du Rhône » allie des activités théâtrales à des moments de débats et d'échanges, le tout dans une atmosphère de détente et dans des paysages d'exception d'une forte valeur écologique : une façon originale de sensibiliser au travers de l'art.



Frédérique Imbs

* Ensemble de vastes espaces stériles couverts d'efflorescences salines, inondables, recouverts de salicornes.

Pour en savoir plus :

www.marais-vigueirat.espaces-naturels.fr



Photo : CDT 13 - SCOPE - J. GUILLARD